



Citoyens américains grâce à la France et à Joseph Ohlaholllbi

Fait peu connu, les Indiens n'ont obtenu la citoyenneté américaine qu'en 1924, en raison des distinctions militaires accordées par les autorités françaises à un [Choctaw](#).

Ce ne sont ni des manifestations de rue ni des opérations de boycott qui ont poussé les Etats-Unis à accorder la citoyenneté américaine aux [Amérindiens](#), il ya soixante quinze ans.

C'est le sentiment d'embarras national suscité par l'acte d'héroïsme d'un seul homme au cours de la Première Guerre mondiale, rapporte Jeffrey Sanders, professeur d'études Amérindiennes à l'université MSU-Billings.

Voici quel fut cet épisode: Joseph Oklahombi, un membre de la tribu Choctaw résidant à Bismarck ([Dakota du Nord](#)) et soldat dans l'armée américaine, était l'un des nombreux Amérindiens à s'être portés volontaires pour partir au front.

Avant 1924, les Amérindiens avaient la possibilité de devenir citoyens dans certaines conditions, par exemple s'ils avaient servi honorablement dans les forces armées ou s'ils vendaient le lopin de terre qui leur avait été accordé dans une réserve.

En 1917, quelque part en France Oklahombi franchit les passages de barbellés, se faufila entre les lignes allemandes et neutralisa un nid de mitrailleuses. Ensuite, il captura seul, 171 soldats ennemies.

Pour cette action et pour d'autres faits d'armes la France lui décerna sa plus prestigieuse médaille militaire.

"Mais, comme Oklahombi n'avait pas encore été démobilisé, explique M. Sanders, il n'était toujours pas considéré comme citoyen américain. Quand le fait fut connu, les Etats-Unis se trouvèrent extrêmement embarrassés. "



(Joseph Ohlahóllbi, à droite sur la photo, un Choctaw engagé dans l'armée américaine, s'est particulièrement illustré au combat en France lors de la Première Guerre mondiale. Il a reçu la croix de guerre des mains du maréchal Pétain.)

C'est pourquoi une poignée de politiciens de la côte Est firent du lobbying au cours des sept années suivantes en faveur de l'accès des Amérindiens à la citoyenneté.

En 1924, l'heure sonna enfin, et une loi fut votée par le Congrès et le Sénat. The Billings Gazette du 2 juin 1924 - jour où le président Coolidge parapha la loi sur la citoyenneté Amérindienne - ne mentionna même pas le fait.

Les gros titres étaient entièrement consacrés au procès de deux fils de millionnaires de Chicago qui avaient avoué avoir assassiné un garçon de 13 ans.

Ni ce numéro-là ni aucun des numéros de la semaine suivante ne mentionna la loi qui accorda la citoyenneté à "tous les Amérindiens non citoyens nés dans les limites territoriales des Etats-Unis".

Source Robert Struckman, The Billings Gazette, Etats-Unis

Le 01-11-2011 par El Coyotos



Citoyens américains grâce à la France et à Joseph Ohlaholllbi